



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. limitée
17 septembre 2015
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-deuxième session

Genève, 14-25 septembre 2015

Projet de rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa soixante-deuxième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 14 au 25 septembre 2015

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président	2
Débat de haut niveau – Les stratégies de développement dans un monde interdépendant : La contribution des femmes comme catalyseur du commerce et du développement	2



Résumé du Président

Débat de haut niveau – Les stratégies de développement dans un monde interdépendant : La contribution des femmes comme catalyseur du commerce et du développement

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

1. Le Secrétaire général de la CNUCED a ouvert le débat de haut niveau. Des exposés ont été présentés par les expertes suivantes : la Représentante spéciale du Groupe de la Banque mondiale auprès des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du commerce; la Directrice du Programme sur le genre et les changements climatiques à l'Institut de hautes études internationales et du développement, sis à Genève (Suisse); une membre du conseil d'administration du Conseil des femmes arabes chefs d'entreprise; et la responsable des partenariats à la Banque africaine de développement. Les discussions ont permis de rehausser l'importance politique des questions de genre, tout en jetant un éclairage nouveau sur leur relation avec le commerce et le développement. Le débat sur le genre et l'économie s'est articulé autour de trois points : l'impact de la libéralisation du commerce sur les femmes; les femmes en tant qu'actrices du développement rural; et l'émancipation économique des femmes dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. Plus d'une vingtaine de délégations ont exprimé leurs vues, soutenant la CNUCED dans les travaux sur le commerce et le genre qui lui avaient été assignés et saluant les résultats obtenus.

2. Pour de nombreuses délégations, il était largement établi que l'émancipation économique des femmes était très profitable à la société et que leur accès à un enseignement de qualité contribuait dans une large mesure à la croissance économique. Au-delà de l'argument économique en faveur de l'égalité entre les sexes, ces délégations ont vu dans l'autonomisation des femmes une condition essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable.

3. Plusieurs délégations ont reconnu que les femmes jouaient un rôle dans le commerce et le développement, en particulier dans le cadre de petites, moyennes et microentreprises, mais ont noté qu'elles se heurtaient à des difficultés du fait de leur sexe. Les obstacles législatifs et réglementaires à l'entrepreneuriat et à l'emploi des femmes restaient monnaie courante au niveau international. Une réforme s'imposait pour mettre fin à une discrimination formelle *de jure*. Plusieurs représentants ont fait valoir qu'un changement de mentalité et de comportement socioculturel serait également souhaitable. Il était fréquent que, du fait de préjugés sexistes profondément enracinés, des lois et des politiques progressistes ne parviennent pas à instaurer plus d'égalité. Les femmes peinaient à libérer leur potentiel économique en raison de leur double charge de travail, dans le cadre familial et communautaire et dans le système productif.

4. Experts et représentants sont convenus que la libéralisation du commerce n'avait pas des effets incontestablement positifs pour tous et pouvait parfois être à double tranchant dans le cas des femmes, en leur étant à la fois bénéfique et préjudiciable. En Allemagne, la libéralisation du commerce s'était caractérisée par une déféminisation progressive du secteur agricole. Dans le monde arabe, elle avait beaucoup profité aux secteurs d'activité dominés par les hommes, comme l'énergie et les télécommunications, et le taux de chômage parmi les femmes instruites était l'un des plus élevés au monde.

5. Le développement économique pourrait réduire les inégalités entre les sexes, mais cela ne se ferait pas de manière automatique. Il faudrait l'y aider par des dispositions appropriées. Pour que la politique commerciale aille de pair avec

l'intégration sociale, des mesures complémentaires devaient être mises en œuvre, par exemple, des mesures sociales qui permettraient aux femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle ainsi que des mesures en faveur du développement rural et de l'enseignement qui tiendraient compte des questions de genre. Plus important encore, il faudrait que la valeur économique du travail effectué dans le cadre familial et communautaire soit mesurée et prise en considération.
